

Souffrons ensemble...

Si la souffrance était rédemptrice, c'est par dizaines que les cadres A iraient au paradis. Mais dans le doute, la médecine du travail a produit ce rapport qui exprime l'état calamiteux de l'encadrement. Ceci a entraîné, à la demande de notre président, la constitution d'un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux à Nantes Métropole.

Une question demeure : comment avons-nous pu en arriver là ?

- ▶ Pas d'organisation stable, avec à la clé, des pertes de temps considérables.
- ▶ Pas de gestion commune à toutes les directions en particulier pour la DRH.
- ▶ La valse des cadres, les mises sur la touche sans motifs professionnels.
- ▶ Un encadrement par la peur dans certaines directions.

La hauteur des vagues donnant le mal de mer, nombre de nos collègues n'en peuvent plus, en sont groggy.

La CGT sera présente à cette réflexion, mais elle ne s'y rendra pas pour subir les discours et les habituelles incantations de nos pères prédicateurs, eussent-ils été engendrés par les meilleures écoles de « Management ».

Nous exigerons du concret :

- ▶ Le rétablissement des règles qui n'auraient jamais dû disparaître en priorité pour tous les recrutements sur postes vacants (publications dans emplois Ressources puis jurys).
- ▶ Une parfaite transparence au niveau des régimes indemnitaires pour tous les postes.
- ▶ L'abandon de l'idéologie du « faire faire » pour retrouver des activités assurées en régie.
- ▶ L'arrêt de la gestion des agents basée sur l'impolitesse et la muflerie.

Ces positions, L'UFICT CGT en fera ses priorités.

Contre la culture d'entreprise, aidez-nous à restaurer la culture de service public.

Le rapport complet de la médecine du travail est disponible sur www.cgtnantesmetropole.com, login « nm », mot de passe « bravocgt2012 »

En bref...

Opérateur public de la collecte des déchets

Depuis début janvier les agents de la collecte, avec la CGT, sont en négociation afin d'intervenir sur la réorganisation du service. Celle-ci a été faite en lien avec le déménagement programmé du dépôt de la Morrhonnière et la création de trois nouveaux sites. La CGT dénonce depuis la fin de l'année dernière une réorganisation sans concertation avec les agents et qui en ligne de mire vise à imposer aux agents un rythme de travail plus important par des secteurs agrandis et la mise en application de la R437. Cette dernière est une recommandation de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) qui incite les opérateurs publics et privés à mettre en œuvre des mesures limitant les risques accidentogènes du métier. In fine, cette recommandation remet en cause le principe du fini parti. Rappelons que, de tout temps, ces méthodes de travail ont été largement orchestrées par les maires qui ont incité les agents à nettoyer les villes le plus vite possible. Cette pratique reste un des derniers avantages lié au métier qui, sans cela, ne représente guère d'intérêt. La CGT avec les agents revendique un dimensionnement des tournées à taille humaine, harmonisé entre temps de travail et volume de déchets collectés. La vigilance est donc de mise.



8 rue Emile Pehant

44000 Nantes

0240996767

Syndicat.cgtnantesmetropole.fr

www.cgtnantesmetropole.fr

Union fédérale des ingénieurs, cadres,
techniciens des services publics

L'info des cadres CGT de Nantes Métropole

UFICT info Janvier 2012

EDITO

LACRISE...PRETEXTE AU RECUL SOCIAL

Que l'on ne se trompe pas, l'austérité annoncée et les mesures pour enrayer la soi-disant dette n'a qu'un seul but, faire accepter aux français un recul social de grande envergure. Sarkozy lors de son discours à Strasbourg devant des étudiants en gestion ne s'en cachait pas. Cette crise : « peut être pour notre pays une opportunité de prendre des mesures qu'il n'aurait jamais acceptées en dehors de la période de crise. »

Après notre système de retraite, notre Sécurité Sociale est maintenant dans le collimateur. Pour mieux préparer les esprits, l'on pointe du doigt les « fraudeurs sociaux », pas les employeurs qui pourtant fraudent sans commune mesure. Mais cette mise en opposition du monde du travail est l'objectif recherché. C'est le levier principal du pouvoir. Pendant ce temps pas touche aux paradis fiscaux ni aux mécanismes d'escroquerie mis en place par l'intermédiation financière.

Après les luttes sur la question des retraites, les gens pensent que changer de gouvernement est la solution. C'est un leurre. Sur la question des retraites, malgré les quelques essais de rattrapages médiatiques de certains, personne ne reviendra sur cette question sans mouvement d'ampleur. Deux choix s'offrent à nous : se résoudre ou résister. **La CGT a toujours choisi la résistance plutôt que la résignation. Seul le mouvement social sera vecteur de changement de société.**

Sommaire :

- La crise, parlons-en.
- CAP-A: Où sont passés nos élus?
- Le travail, une charge ou un coût?
- Temps de travail des cadres.
- Souffrons ensemble.
- En bref.



Bonne année 2012

La crise : parlons-en...

Le capitalisme, comme tout autre système économique, a ses lois qu'il ne peut pas réformer. Ainsi il est amené sans arrêt à investir de nouveaux marchés pour dégager coûte que coûte de nouveaux profits. Faute de quoi le système tout entier entre en crise.

A partir du début des années 70 intervient un tournant. Les crédits d'armement et la planche à billets ne suffisent plus. Alors le capital va investir de nouveaux domaines de spéculations : les services publics, la protection sociale et la dette de l'État.

Par ailleurs dans le même but, les capitalistes vont bénéficier de centaines de milliards d'euros d'exonérations fiscales aux entreprises accordés par tous les gouvernements qui vont se succéder. Si l'on ajoute à cela les évasions fiscales et les délocalisations, alors on comprend l'effondrement des recettes de l'État.

Pour combler son déficit qui ne cessera de croître, il va donc devoir massivement emprunter.

Pour mettre en musique ces nouveaux créneaux de spéculation, de bonnes dispositions capitalistes vont être prises. A partir de 1973, l'État qui jusqu'alors empruntait à la banque de France à des taux très bas, sera obligé de se tourner vers les banques privées à des taux beaucoup plus élevés.

Les déficits gigantesques engendrés par ce système dépasseront alors les capacités de remboursement, entraînant ainsi les cycles de restrictions/privatisations que nous connaissons maintenant.

C'est leur dette, pas la nôtre.

Il est probable que nous allons à l'affrontement. Ce qui vient d'arriver aux travailleurs grecs arrivera en France. Ce n'est pas à la CGT de proposer des solutions politiques. Il n'appartient pas à un syndicat de trancher entre réformes et révolution.

Mais sur le terrain de classe qui est le nôtre, nous mettrons tout en œuvre pour assurer la défense des salariés.

Non aux plans de rigueurs Sarkozy - Fillon. Non au remboursement de la dette par les travailleurs.

CAP- A. Où sont donc passés nos élus?

Depuis la mise en place de la réforme de la catégorie A qui, rappelons-le, freine les développements de carrière et individualise les agents, les élus CGT à la CAP demandent à chaque séance :

- l'organigramme de Nantes Métropole, faisant apparaître clairement les fonctionnalités de chacun et la classification des nouvelles notes.
- le RI (régime indemnitaire) des directeurs, y compris des DGA et du DGS. En effet l'intranet permet de connaître le RI de tous (des agents de catégorie C jusqu'aux attachés/ingénieurs principal) sauf celui des directeurs. Sachant que ce RI n'est pas plafonné, on peut tout imaginer.

Régulièrement, monsieur le vice-président chargé des ressources humaines donne un avis favorable, acquiesce, déclare qu'il est normal qu'il y ait de la transparence...Et tout, et tout, comme d'habitude...

Et pour l'instant, rien. Mais nous ne lâcherons pas.

Certes, l'organigramme n'est pas calé, cependant disposer d'un organigramme à jour est indispensable pour travailler.

Ou bien plutôt, les élus sont relégués au dernier rang. Ça se confirme de plus en plus : les fonctionnaires ont pris le pouvoir sur l'exécutif politique.

Nos élus feraient bien de se méfier. S'ils n'y prennent pas garde, demain ils se feront piquer leurs indemnités.

Le travail, une charge ou un coût ?

Lors de la présentation du bilan social de 2010, il nous a été présenté un diaporama nous montrant les évolutions ou changements en terme de masse salariale. Nous apprenons que *les charges de personnel représentent 19.2% du budget*. Et, plus loin, qu'un *poste d'agent permanent coûte en moyenne près de 43086€ par an*.

Longtemps considéré comme une richesse, le travail au fil des dernières décennies est devenu un coût et les cotisations sociales des charges. Le grignotage des acquis se fait sur du long terme. Pour imposer la flexibilité aux salariés, il a fallu des années. Le travail, qui était une richesse, est devenu un coût qu'il faut à tout prix baisser. On a fait rentrer dans la tête des salariés que ce sont eux qui coûtent chers. Les pouvoirs en place, sans opposition majeure, considèrent qu'il n'y a pas d'autres remèdes que de rogner les acquis sociaux. Les différents mouvements sociaux ont montré que le monde salarial peut se rebeller. Mais c'est de plus en plus dur. Tant que l'on considérera que le travail de l'homme est un coût, une charge, le pouvoir de l'argent aura de belles années devant lui. Les mots ont résolument toute leur importance.

Ne devons-nous pas considérer l'emploi comme un investissement sur l'avenir ? C'est ce que nous nous efforçons de défendre afin que nos dirigeants fassent le pari de l'emploi public comme remède à la crise. En effet, l'emploi public n'a pas vocation à dégager des profits, à enrichir des actionnaires. Pourtant, nous devons tous être vigilants car la moindre faille est propice à l'externalisation ou privatisation. L'affaiblissement des missions est aussi un levier sur lequel nos dirigeants s'appuient pour justifier l'intervention des entreprises privées sur des missions publiques. Nous devons véritablement défendre nos emplois mais aussi le développement des services en régies car ce sont bien les emplois de terrain, donc de catégorie C qui sont le fondement du service public territorial.

Temps de travail des cadres

La DG lance une étude sur le temps de travail des cadres et c'est le DGS en personne qui pilote. La DG reconnaît que les cadres vont mal. Le constat est sans appel, certains cadres travaillent beaucoup trop. Cette démarche de la DG ne pourra être utile que si les cadres s'en servent pour renverser la tendance et affirmer haut et fort que :

- Non, ce n'est pas une fatalité de travailler le soir, ou même le week-end.
- Oui, il y a des travaux que vous refuserez de faire parce que vous êtes maintenant à temps partiel.
- Oui, c'est à l'encadrement supérieur de prendre la responsabilité de dire non à votre demande de formation, pas à vous de vous autocensurer, faute de temps.
- Non, vous n'êtes pas obligé d'être au régime sandwich le midi.
- Non, vous n'avez pas du tout envie de reprendre le boulot qui a été sous-traité au privé, mal fait par un bureau d'études moins habitué que vous au contexte.
- Oui, vous seriez volontaire pour faire le travail en interne si les délais n'étaient pas aussi absurdes.
- Non, vous ne traiterez pas en priorité ce dossier sous prétexte qu'il est pour le DGS, toujours en retard et pressé, au détriment des autres.

Tout cela, nous pouvons le dire collectivement, ne vous culpabilisez pas, ne restez pas isolé, venez à la permanence syndicale.

Sinon cette étude ne servira qu'à soulever très légèrement la soupape de la cocotte-minute avant de refermer le couvercle jusqu'à la prochaine surchauffe. **Ensemble nous pouvons imposer d'autres choix.**

Vous trouverez le projet complet adressé au syndicat sur le site syndical www.cgntantesmetropole.fr, echos locaux/en transversal/cadresA, et en vous connectant avec le login « nm », pwd « bravocgt2012 »